

**EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS**

**DU CONSEIL MUNICIPAL**

Du Mercredi 25 janvier 2023

**DEL\_20230125\_13**

Nombre de Conseillers  
En exercice  
De présents  
De votants

**29**

**24**

**29**

L'an deux mille vingt-trois, le vingt-cinq janvier,  
Le Conseil Municipal de la commune de TRIGNAC étant réuni au lieu  
ordinaire de ses séances, après convocation légale, sous la présidence  
de Monsieur AUFORT, Maire

**Etaient présents :**

Claude AUFORT - Dominique MAHE-VINCE - Jean-Louis LELIEVRE-  
Gilles BRIAND - Laurence FREMINET - Hervé MORICE - Denis ROULAND  
Sébastien WAIRY - Stanislas FONLUPT - Stéphanie BURNEL  
Eric MEIGNEN - Cécile OLIVIER - Benoît PICHARD - Laurence DUPONT  
Yannick BEAUVAIS - Jessica NICOLAS - Jean-Pierre LE CROM - Thierno  
DIALLO - Magali MACE - David PELON - Françoise HAFFRAY (départ à  
19h30) - Didier NOUZILLEAU - Cécile NICOLAS - Michel CONANEC -  
Alain DESMARS

Objet :

**Gymnase Jean de  
Neyman  
Dénomination de la  
petite salle du  
gymnase  
"salle Loïk Tanneau"**

Le Maire certifie que le  
compte rendu de cette  
délibération a été  
affichée à la porte de  
la Mairie le

**26 janvier 2023**

Et que la convocation  
avait été faite le

**18 janvier 2023**

**Les conseillers ci-après avaient délégué leur mandat  
respectivement :**

- Emilie CORDIER a donné son pouvoir à Laurence FREMINET
- Myriam LEROUX a donné son pouvoir à Claude AUFORT
- Elodie LEBOT a donné son pouvoir à Dominique MAHE-VINCE
- Françoise HAFFRAY a donné son pouvoir à David PELON (départ à  
19h30)
- Aurélie LEGUNEHEC a donné son pouvoir à Michel CONANEC

**Absents :**

Madame Cécile NICOLAS a été nommée pour remplir les fonctions de  
secrétaire.

Dernièrement la Ville avec le soutien du Département, a réhabilité le gymnase Jean de Neyman.

Loïk TANNEAU, fondateur du Club Full Contact devenu Pied Poing Trignac Academy, a été pendant 40 ans  
le président de ce club et a toujours occupé la petite salle du gymnase Jean de Neyman. Suite à son décès  
en novembre 2021, la municipalité a décidé de rendre hommage à ce pilier associatif de la commune.

Aussi, il importe de nommer cette petite salle en l'honneur de ce dirigeant qui a marqué une part de  
l'histoire de notre ville et de ses habitants.

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

VU la délégation du Conseil Municipal au Maire en date du 10 juillet 2020,

VU l'avis de la commission Travaux en date du 19 janvier 2023,

Envoyé en préfecture le 27/01/2023

Reçu en préfecture le 27/01/2023

Publié le 27/01/2023

ID : 044-214402109-20230125-DEL\_20230125\_13-DE

**S<sup>2</sup>LO**

**LE CONSEIL MUNICIPAL  
APRES EN AVOIR DELIBERE  
DECIDE**

- **Article 1** : de nommer la petite salle du gymnase Jean de Neyman "salle Loïk TANNEAU"
- **Article 2** : d'autoriser le Maire ou son représentant à signer tout document nécessaire à la bonne réalisation de cette délibération.

|             |    |
|-------------|----|
| Voix pour   | 29 |
| Voix contre | 0  |
| Abstentions | 0  |



Pour extrait conforme  
Le Maire  
Claude AUFORT

Transmis à M. le Sous-Préfet le :

Reçu par M. le Sous-Préfet le :

Retour en Mairie le :

Publié ou affiché le :

Envoyé en préfecture le 27/01/2023

Reçu en préfecture le 27/01/2023

Publié le 27/01/2023

ID : 044-214402109-20230125-DEL\_20230125\_13-DE

**S'LO**